



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Océan Indien

Question écrite n° 42316

#### Texte de la question

M Marc Dolez attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la commission de l'océan Indien, qui regroupe l'île Maurice, les Seychelles, Madagascar, les Comores et la France. Il le remercie de bien vouloir dresser le bilan des actions entreprises par cette commission.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Bien qu'appartenant à un ensemble culturel commun grâce à la francophonie, les îles de l'océan Indien connaissent d'importantes disparités, qu'il s'agisse de leur superficie, de leurs populations, des religions pratiquées ou de leur niveau de développement. Madagascar, Maurice et les Seychelles ont pris la décision de créer une commission de l'océan Indien en 1982 et signé un accord général de coopération entre les États membres de la COI dit « Accord de Victoria » en janvier 1984. La France (pour la Réunion) et les Comores ont signé les protocoles d'adhésion à la COI en janvier 1986. Privée à l'origine de structures, la COI s'est progressivement dotée d'une organisation qui a été formalisée par un protocole additionnel signé en 1989 à Victoria. Le conseil de la Commission de l'océan Indien, organe suprême de la coopération régionale, se réunit une fois par an. Y siègent les ministres des affaires étrangères des pays membres et la France y est représentée par le préfet de la Réunion. Le comité des officiers permanents de liaison (OPL) est chargé de préparer les travaux du conseil de la COI et en assure le suivi des décisions. Enfin, le secrétariat général, organe administratif de la COI, est installé à Maurice où il fonctionne depuis juin 1988. C'est le seul organe institutionnel de la COI qui dispose d'un budget, auquel la France participe d'ailleurs à hauteur de 40 p 100. Les projets de la COI sont essentiellement financés par la CEE ; une enveloppe globale de 30 millions d'ECU est prévue dans le cadre de Lomé IV (7e FED) ; le PNUD finance également quelques projets. Au cours de ces dernières années, la coopération régionale au sein de l'océan Indien a connu une évolution sensible. Le renforcement constant des contacts et des échanges durant cette période semble prometteur. Pour la France, le bilan de la COI est le suivant : 1o un accroissement des échanges économiques, culturels ou sportifs, et de l'activité diplomatique de la COI ; accueil d'une foire internationale, organisée sous son égide en septembre 1989 à la Réunion, qui a vu la présence de ministres de tous les pays et de nombreux exposants ; cette manifestation a eu lieu cette année à Maurice ; organisation administrative, sportive et financière des IIIe Jeux des îles de l'océan Indien, avec une participation de plus en plus de 180 athlètes réunionnais ; préparation du premier sommet des chefs d'Etat, à Tananarive, en mars 1991, nécessitant trois réunions des ministres de la COI (au lieu d'une par an) et plusieurs réunions des officiers permanents de liaison ; on peut ainsi mesurer le chemin parcouru depuis 1985 où la place de la France à chaque manifestation internationale devait être négociée ; à travers son département d'outre-mer, elle est désormais considérée comme une puissance riveraine et un partenaire à part entière pour les îles voisines ; cependant cette position peut à tout moment être contestée et même remise en cause de façon insidieuse en fonction des pressions que certains États voudraient exercer à notre encontre. 2o Si la différence de niveau économique de chacun des pays ainsi que l'absence de définition précise de la notion de projet régional soulève toujours certaines difficultés, la COI a cependant beaucoup gagné en maturité durant ces dernières années. De nombreuses actions de coopération ont déjà vu, ou sont sur le point de voir le jour, donnant ainsi une traduction concrète et perceptible au grand public de la coopération régionale. On peut citer le tourisme, la mise au point des derniers détails du dossier environnement

apres plusieurs annees de travail des experts scientifiques. De nouveaux dossiers, tout aussi importants, viennent de voir debuter le travail d'expertise prealable : l'universite de l'ocean Indien associant chercheurs et enseignants de la region, le projet d'une organisation regionale de secours en mer et aux victimes des catastrophes naturelles, la normalisation des produits industriels, etc.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dolez Marc](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42316

**Rubrique :** Politique exterieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 avril 1991, page 1672